

Problématique de la gestion forestière à l'Union des municipalités de Dannieh (Liban Nord)

par Mohamed SAADIEH

Après avoir décrit le contexte général et la problématique forestière de la région de Dannieh au Nord Liban, l'auteur nous apporte le témoignage de la mise en place d'une gestion participative à travers le projet de Parc national, sans occulter les difficultés liées à la diversité et au nombre de parties prenantes, ainsi qu'à la complexité de la gouvernance des aires protégées, qui ralentissent le processus.

Malgré de nombreux préjugés qui classent Dannieh comme une zone terroriste, cette région du Nord Liban respire les ferventes traditions libanaises dans un cadre naturel idyllique. Montagnes majestueuses, vallées verdoyantes et hospitalité jamais démentie de ses habitants (Cf. Photo 1). Dannieh est avant tout une région magnifique peuplée d'âmes paisibles, simples, qui cultivent aussi bien leurs terres que le "vivre ensemble".

Pourtant, l'absence de référentiel commun concernant la gestion du patrimoine naturel conduit à sa dégradation et pose la question de sa conservation. Les forêts (pin, genévrier, cèdres, chênes...) sont une des premières richesses de ce territoire, elles sont pourtant en danger : déforestation, non régénération... C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'une gestion durable des forêts de Dannieh passe par la création de réserves naturelles au sein d'une démarche territoriale et participative.

Nous verrons ici, après avoir fait un état des lieux de la problématique forestière locale, pourquoi il est nécessaire de créer des cadres adéquats à la gestion des forêts, en y associant habitants et territoires.



Photo 1 (en haut) :

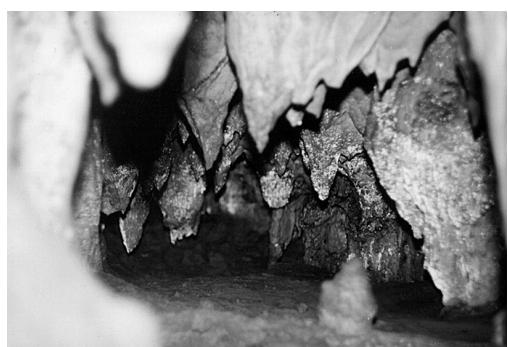
La Plaine de Mrebbine dans la région de Dannieh (Nord Liban)

Photo 2 (ci-dessus) :

La région de Dannieh compte de nombreuses sources d'eau potable...

Photo 3 (ci-contre) :

... ainsi que de nombreuses grottes



Présentation du contexte général de Dannieh

La préfecture de Minié-Dannieh est une des vingt-cinq préfectures du Liban. Elle se situe au Nord du pays et son altitude commence au niveau de la mer et culmine à 3093 m.

La sous-préfecture de Dannieh couvre 74 villes et villages avec un nombre d'habitants évalué à 162 000. La population est majoritairement de confession musulmane sunnite (86%), mais on trouve aussi des grecs orthodoxes (7%), des maronites (6%) et d'autres minorités chrétiennes. Ces différentes confessions vivent en coexistence paisible, pour preuve la région n'a pas été touchée par la guerre civile libanaise.

Dannieh a été historiquement négligée par les services publics, les relais locaux et les différentes coopérations externes. Même le secteur associatif — ONG ou fondations — n'est présent que de manière limitée. Son relatif éloignement géographique des centres de décision (Beyrouth) l'ont écartée des principaux projets d'infrastructures et la zone ne participe que modestement à l'économie nationale. Vu ces caractéristiques, la stratégie de survie d'une bonne part de la population rurale est basée sur l'exode, soit vers les agglomérations urbaines, soit vers l'étranger.

Dannieh est considérée comme la plus défavorisée des *caza* libanaises, malgré sa richesse en ressources hydrologiques (366 sources d'eau potable) (Cf. Photo 2) et forestières, le point culminant du Moyen-Orient, Qornét Es-Saouda (le Sommet Noir) à 3093 m et la vallée la plus profonde, Wadi Jéhannam (vallée de l'enfer), près de 800 m. La région possède également de nombreuses grottes et vestiges archéologiques, ainsi qu'un grand pourcentage de terres agricoles (Cf. Photo 3). Le travail de la terre s'effectue sur les terrasses typiques de l'agriculture méditerranéenne (Cf. Photo 4) et constitue la principale source de revenus pour la région.

Le patrimoine forestier de la région est exceptionnel par sa diversité et son étendue. Trois zones forestières distinctes sont dans le processus de classement en réserves naturelles : la forêt de genévrier *Juniperus excelsa* (300 hectares), la forêt de cèdres *Cedrus libani* (210 hectares) et la forêt de pins pignons et pins d'Alep (380 hectares).

Afin de gérer ce patrimoine naturel et historique (Cf. Photo 5), une Union des municipalités de Dannieh (UMD) a été créée en décembre 2004. Cette union regroupe 25 municipalités et a pour but de faciliter l'aménagement du territoire et le développement local.

La problématique forestière locale

La région de Dannieh dispose d'un des rares espaces de biodiversité dans la région avec 800 hectares de forêts naturelles destinées à être classées comme réserves naturelles. Les genévriers, les cèdres, les pins et les chênes (Cf. Photo 6) sont les principales espèces caractéristiques de la région. Ces richesses naturelles sont des atouts considérables qu'il convient d'étudier afin de planifier une stratégie de gestion durable.

Biodiversité en danger, l'exemple du genévrier

Le genévrier *Juniperus excelsa* est connu sous le nom de *Lazzab* au Liban. La forêt de genévrier à Dannieh s'étend sur une superficie de 300 hectares de terrains publics, à des altitudes comprises entre 1500 m et 3000 m.

A noter que les genévriers ont un habitat plus vaste que celui des cèdres, qui ne peuvent pas résister aux conditions climatiques des altitudes supérieures à 2000 m. Cette forêt de genévrier (Cf. Photo 7) couvre trois communautés locales, Kfarbebnine, Jairoun et Qmemine. Les genévriers ont une plus longue durée de vie que les cèdres. Les genévriers atteignent l'âge de maturité entre 50 et 60 ans, contre 10 à 15 ans pour l'olivier et le pin, et 40 à 50 ans pour le cèdre.

Une des utilisations traditionnelles des genévriers consistait à produire du goudron à partir de la sève pour le traitement des maladies du bétail, en particulier la gale, mais aussi pour se débarrasser des insectes et des reptiles. Le fruit des genévriers est réputé pour ses propriétés antioxydantes et thérapeutiques, assez efficaces contre certaines maladies fongiques.

La problématique majeure de cette forêt est la réduction catastrophique de la reproduction naturelle, principalement due au



De haut en bas :

Photo 4 : Terrasses typiques de l'agriculture méditerranéenne

Photo 5 : La forteresse de Sfiré, témoin du patrimoine historique de la région

Photo 6 : Les chênes sont parmi les essences les plus caractéristiques de la région



De haut en bas :

Photo 7 : Le genévrier (*Juniperus excelsa*) est connu sous le nom de Lazzab au Liban

Photo 8 : Charbonnière artisanale : la zone forestière de Dannieh est victime d'une production anarchique de charbon

Photo 9 : La Grive litorne (*Turdus pilaris*) connue sous le nom de Kaykhan, se nourrit des fruits des genévriers.



déclin d'une espèce d'oiseaux, un passereau, la Grive litorne *Turdus pilaris* (Cf. Photo 9 *Turdus*) connue sous le nom de « Kaykhan » par les communautés locales. Ce passereau se nourrit des fruits des genévriers. Or le processus naturel de reproduction des genévriers nécessite le passage du fruit dans le système digestif de cet oiseau. Pour germer,

les fruits doivent être digérés afin de perdre leur coque avant d'être disséminés sous forme d'excréments qui tombent loin de l'arbre mère.

De plus, cette zone forestière est déjà victime d'un développement désordonné de l'habitat, de pratiques d'élevage inadéquates, d'une production anarchique de charbon (Cf. Photo 8) et de défaillances des systèmes de lutte contre les incendies.

C'est pourquoi il est nécessaire de construire, dès maintenant,, un plan de gestion durable des forêts de genévriers. En effet, l'effondrement de la population des genévriers ne peut être compensé qu'après des centaines d'années. La disparition du genévrier serait une catastrophe nationale et environnementale qui nécessitera des efforts importants pour le maintenir.

Si les forêts occupent une grande partie de la superficie de Dannieh, il en va de même pour les parcelles agricoles. Ces parcelles constituent un atout majeur pour la région, mais posent également des problèmes qu'il convient de résoudre.

Agriculture

L'agriculture de la région est relativement peu développée, si on la compare à celle de la Bekaa ou des plaines côtières. Le secteur agricole à Dannieh est souvent peu soucieux de son impact sur l'environnement et l'emploi d'une conduite agricole durable reste l'exception.

Malgré l'abondante couverture végétale de la zone, due aux précipitations relativement importantes, on constate l'accentuation de l'érosion des sols sur les pentes et la perte de biodiversité. Ces deux derniers phénomènes sont liés à la mise en culture des terres forestières.

Le développement de l'agriculture traditionnelle est freiné par plusieurs facteurs, comme la faible compétitivité de ses produits sur le marché national, la mauvaise qualité, l'absence d'un encadrement de proximité, l'absence de services de formation, la difficulté d'accéder aux crédits et la faiblesse des infrastructures. Surtout, on note l'absence totale de stratégie de développement agricole locale.

Les modes de vie et les techniques agricoles ont considérablement évolué ces dernières années avec l'apparition de changements rapides dans la société libanaise. Ces

évolutions ont entraîné l'abandon des activités traditionnelles et font apparaître aujourd'hui deux autres problèmes majeurs, le surpâturage et la déforestation.

Surpâturage

Dans certaines régions, le paysage est gravement marqué par le surpâturage. Mais dans d'autres zones, l'absence de pâturage facilite le développement d'un sous-étage buissonnant qui conduit parfois à la perte de la biodiversité et au départ d'incendies.

D'où le besoin d'adopter un système de gestion qui devrait orienter les pratiques de pâturage vers l'intégration des processus naturels pour éviter la dégradation progressive des écosystèmes et la désertification. Ce système de gestion devrait être basé sur une définition correcte des chemins de pâturages (Cf. Photo 10) dans toute la zone, qui tiendrait compte de la capacité de charge des écosystèmes et de la richesse en biodiversité.

L'adoption d'un tel projet pastoral pourrait non seulement conduire à la régénération des forêts, mais aussi à la protection de la biodiversité, à la réduction des feux de forêt et à la protection des paysages caractéristiques des zones sylvo-agro-pastorales.

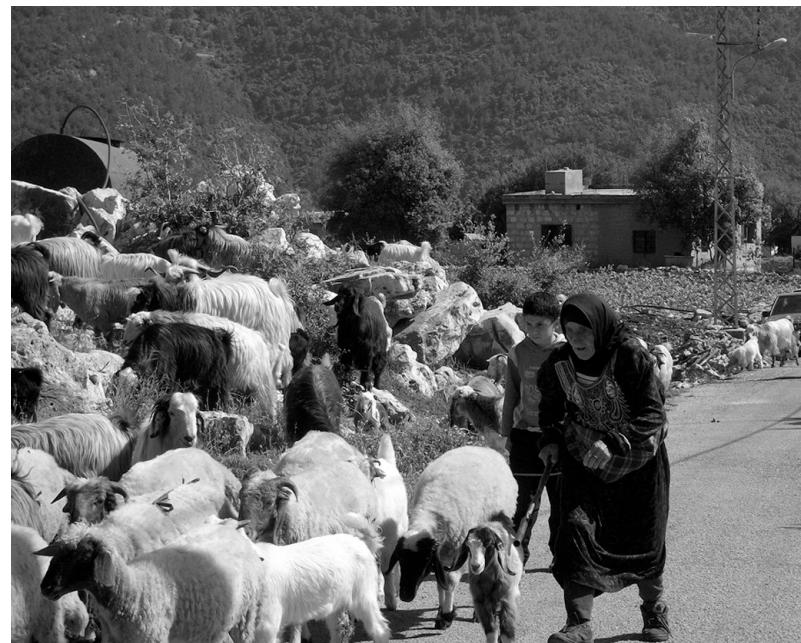
Surexploitation du bois

L'augmentation de la pression humaine (déforestation, exploitation forestière, techniques agricoles) a considérablement modifié la dynamique des écosystèmes.

Les arbres sont de plus en plus convoités pour leur capacité à fournir du bois de chauffage (Cf. Photo 11). Cela s'est traduit par une augmentation de la coupe dans les forêts pour fournir du combustible comme alternative aux combustibles fossiles qui sont de plus en plus chers. Cependant, les résidents estiment que leurs pratiques d'exploitation forestière ne sont pas nocives pour la durabilité des écosystèmes, alors que les conséquences sont déjà graves.

La conception d'une politique commune pour la région devra intégrer une gestion de la collecte du bois de chauffage basée sur les pratiques traditionnelles. Ces pratiques délaissées répondent aux besoins des populations locales tout en conservant le patrimoine naturel.

L'exploitation du bois soulève une seconde problématique, celle du charbon. Plusieurs



agriculteurs produisent du charbon de chêne ou de pin afin de compléter leurs maigres revenus. Or cette pratique, récemment interdite au Liban convient d'être encadrée pour plusieurs raisons. La population ne peut abandonner cette tradition, source de revenus nécessaires à sa subsistance. De plus, la fabrication du charbon s'obtient à partir de la taille des chênes et pins, ce qui participe à l'entretien de la forêt. L'interdiction de cette pratique au niveau national est donc un problème potentiel pour l'environnement, mais risque également d'appauvrir une population déjà peu riche. Il nous paraît donc important

De haut en bas :

Photo 10 : Pâturage

Photo 11 : Coupe de genévrier pour le bois de feu



Photos 12 et 13 :

De nombreuses décharges sauvages empiètent sur les zones forestières et les rivières.

En haut, déchets hospitaliers.

de légaliser cette pratique, tout en créant au niveau local les outils adéquats qui permettront une exploitation responsable et respectueuse des forêts.

Manque d'infrastructures

La région souffre d'un manque flagrant d'infrastructures, tant au niveau de l'eau potable, de l'irrigation, des eaux usées, du traitement des déchets et des routes agricoles.

Les sources d'eau qui alimentent la région en eau potable ne sont pas exploitées de manière à satisfaire les besoins locaux alors

que l'on trouve un réservoir d'eau potable dans chaque village. Ces réservoirs ont été construits sans être raccordés aux sources et se retrouvent donc à sec alors que la pluviométrie est importante et que le débit de ces sources est suffisant pour répondre aux besoins locaux en eau potable.

L'absence d'assainissement des eaux usées rend la nappe phréatique très polluée. Les eaux usées sont en effet rejetées dans des trous rudimentaires. Elles s'infiltrent et polluent terres, rivières et nappes phréatiques. Certains villages possédant un système de collecte des eaux usées déversent leurs égouts dans la vallée sans aucun traitement préalable. Ici, le manque d'infrastructures constitue une menace pour la communauté, dans la mesure où les eaux usées contaminent les eaux d'irrigation.

Enfin, l'absence de décharges pose un problème récurrent à la région. En effet de nombreuses décharges sauvages (Cf. Photo 12) (Cf. Photo 13) empiètent sur les zones forestières et les rivières.

On l'a vu, les atouts naturels de la région sont nombreux mais leur sous-utilisation, mauvaise utilisation ou destruction, ne permettent pas de répondre aux besoins de la population locale. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de construire des outils de protection de l'environnement et de développement local afin de répondre aux besoins actuels. La population de Dannieh a de grands espoirs mais dans l'état actuel des choses, sans gestion commune, le potentiel et l'expertise ne permettent pas de répondre à ces enjeux.

Création de réserves naturelles

Afin de répondre aux différentes problématiques évoquées, la seule réponse appropriée est la création d'une ou plusieurs réserves naturelles sur le territoire du Dannieh en lien avec un parc naturel national englobant une région plus vaste.

Les organismes impliqués dans la gestion des aires protégées sont notamment le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, le ministère des Finances, le ministère de l'Eau et de l'Energie, le ministère de l'Intérieur et des Municipalités, les municipalités et groupements de municipalités, les organisations non-gouvernementales,

les institutions de recherches scientifiques ainsi que les communautés locales.

Ce vaste ensemble de parties prenantes et la complexité de la gouvernance des aires protégées rend le processus très lent et en manque de ressources humaines qualifiées. À ce jour et malgré plusieurs efforts, toutes les aires protégées continuent de dépendre en grande partie de fonds externes pour soutenir à la fois leurs coûts de conservation et d'infrastructures pour les visiteurs.

La région de Dannieh fait partie d'un potentiel parc naturel national en gestation pour le nord Liban (Akkar, Hermel et Dannieh). Ce parc a été suggéré par le Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais et ratifié en 2005 par le Parlement libanais. Le but de ce parc est de valoriser l'environnement et les cultures locales tout en étant un outil pour le développement de la région. Cependant, après différentes études menées par des ONG, le ministère de l'Environnement et le Conseil de développement et pour la reconstruction (CDR), il apparaît que la catégorie suggérée, un parc naturel national, ne correspond pas à la région qui comprend des zones d'habitats, agricoles et touristiques.

Ce parc national pourrait toutefois comprendre différents types de protections selon les zones concernées. La réponse souhaitée pour Dannieh pourra être déterminée après une étude sur les types de protections adéquats aux problématiques évoquées ci-dessus.

Il convient ainsi de développer des stratégies de gouvernance des espaces naturels et forestiers en élaborant un plan de gestion participatif. La démarche de ce projet s'inscrit dans la poursuite des projets de développement local et d'appui à la gouvernance locale financés par des ONG pour développer une approche participative en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des projets de développement communautaire.

La recherche de collaboration avec des ONG internationales pour appuyer la stratégie de gestion des forêts à Dannieh dans le Nord Liban trouve sa justification dans l'existence de fortes inégalités territoriales en ce qui concerne le développement économique et social. Rappelons-le, Dannieh est particulièrement défavorisée par rapport à d'autres zones du pays et la situation sociale est particulièrement alarmante.

Démarche participative et priorités d'action

L'Union des municipalités de Dannieh (UMD) qui regroupe actuellement 25 villages membres a été créée en décembre 2004. L'UMD s'occupe de l'exécution et de la gestion des projets relatifs aux municipalités membres. Les intrants de la caisse municipale indépendante pour l'UMD sont minimes et ne peuvent assurer le financement de tous ses villages membres sans avoir recours aux interventions des ONG.

Le personnel de l'UMD est limité à quatre personnes ; un comptable, deux policiers et une secrétaire. Il y a une absence totale de comités d'urbanisme, d'environnement, de jeunesse et sports, santé et autres. Malgré ce manque en ressources humaines et expertise, l'UMD a pu réhabiliter la route principale de Dannieh et construire huit nouvelles routes inter-villages. De plus, l'UMD collabore fortement avec les acteurs intergouvernementaux de développement comme l'Union européenne, les Nations-Unis et l'USAID¹ afin de puiser toute l'expertise et le savoir-faire nécessaire pour contribuer au développement de la région.

Deux projets de développement communautaires, l'un financé par l'USAID et l'autre par l'Union européenne ont pu mettre en place une approche participative pour la planification et la mise en œuvre des projets de développement communautaire. Ces projets sont censés contribuer à l'unité nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales par la valorisation des potentialités de la région souffrant d'un déficit de développement.

Ces projets, avec l'initiative de l'UNDP-ART GOLD², consistent à élaborer une stratégie de développement local pour Dannieh. Ils s'inscrivent dans la politique du gouvernement libanais pour promouvoir de manière harmonisée le développement économique de toutes les zones du pays et de combattre la pauvreté, ainsi que dans les plans sectoriels de développement agricole et rural. De cette façon, la stratégie de développement du ministère de l'Agriculture met en évidence, entre autres le développement rural et des zones pauvres, l'augmentation du revenu agricole et la création de l'emploi dans le monde rural. Un respect particulier est attribué au schéma directeur d'aménage-

1 - USAID : United States Agency for International Development

2 - UNDP ou PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
ART GOLD : Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématisques de Développement Humain



Photo 14 :
Carrière sauvage

Photo 15 :
Chasse



ment du territoire, élaboré par le CDR et la Direction générale de l'urbanisme.

Le projet de l'Union européenne s'articule autour de deux axes stratégiques : l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole et des revenus des agriculteurs ainsi que la préservation et la valorisation du capital environnemental de la région.

En plus de ces deux projets, s'ajoute un projet financé par la GIZ dont les objectifs sont de faciliter le processus de déclaration

des réserves naturelles à Dannieh, de construire un sentier pédestre qui relie les zones forestières et construire une maison d'hôte pour l'éco-tourisme.

Ces projets permettront d'analyser de façon globale les atouts et les besoins de Dannieh afin d'élaborer une liste de projets prioritaires et des pistes qui devraient être adoptés par des interventions ultérieures.

Les actions mises en place doivent se concentrer sur un objectif principal : encourager la population locale à rester et travailler ses terres tout en incitant ceux qui ont quitté leurs maisons à revenir. Cet objectif pourra être atteint en affirmant et respectant la protection de l'environnement et de l'agriculture locale.

Les actions pourront se concentrer dans un premier temps sur le refus de tous les aspects de violation de l'environnement : abattage d'arbres, carrières sauvages (Cf. Photo 14), chasse (Cf. Photo 15) dans les zones concernées. Ainsi, la mise en place de postes de gardes forestiers pourrait, outre la création d'emplois pour les populations locales, faire respecter l'interdiction de chasse des oiseaux, déjà effective mais non assurée par défaut de surveillance. Ces mêmes gardes forestiers pourraient également résoudre le problème des carrières qui empiètent sur les forêts et dégradent le paysage.

D'autres emplois pourraient être créés sur ce modèle et ainsi diversifier les activités génératrices de revenus dans la région tout en impliquant encore davantage la participation effective de la population. La sélection du personnel devra être basée sur des critères nécessaires et sur leurs compétences, sans aucune discrimination fondée sur la religion en donnant la priorité aux femmes et aux jeunes générations. Ces créations d'emplois seraient enfin l'occasion de former un certain nombre de personnes à Dannieh sur les problématiques environnementales et de développement local

M.S.

Mohamed SAADIEH
Président de l'Union
des municipalités de
Dannieh
Liban
Tél. : + 961 6 242500
Fax : + 961 6 242300
Méls : president@
dannieh.com
msaadieh@hotmail.com